



*POUR DIFFUSION IMMÉDIATE*

Centre administratif  
596, 4<sup>e</sup> Rue  
Chibougamau (Québec)  
G8P 1S3

Téléphone : (418) 748-7621  
Télécopieur : (418) 748-8021  
dgbaiejames@grics.qc.ca  
www.csbj.qc.ca

## L'ASSIDUITÉ : UNE PRIORITÉ

CHIBOUGAMAU, le 17 mai 2010

À quelques pas des examens de fin d'année, la Commission scolaire de la Baie-James sollicite la collaboration des parents et des employeurs de son territoire pour l'aider à contrer la hausse du taux d'absentéisme qui caractérise les mois de mai et juin.

S'il est de la responsabilité d'un élève d'assister à tous ses cours, il est également du devoir de ses parents de le motiver à assumer ses responsabilités malgré l'approche des vacances estivales. Plus souvent à cette période de l'année, des parents acceptent que leur enfant s'absente de certains cours à condition qu'il soit présent à d'autres cours jugés plus importants. La direction de chacune de nos écoles secondaires ne peut endosser une telle pratique. Peu importe la température à l'extérieur, les enseignants se doivent de préparer leurs cours avec soin. La présence en classe représente donc un signe de respect de la part des élèves ainsi qu'une preuve de reconnaissance pour les efforts déployés par le personnel enseignant.

Une attention particulière peut être portée par les parents afin de vérifier que leur enfant soit présent en classe à l'heure et pour s'assurer de la décence de leur tenue vestimentaire. Afin de préserver un environnement favorable aux études, des règles de conduite et des mesures de sécurité ont été établies dans chacune de nos écoles. Ces codes de vie ont été présentés aux parents au début de l'année scolaire. La consultation de ce document pourrait éviter que certains élèves perdent, inutilement, du temps pour aller se changer à la maison.

En plus des parents, les employeurs sont eux aussi sollicités en cette période de l'année scolaire afin de faire preuve de compréhension et de souplesse. Les examens de fin d'année nécessitent généralement du temps pour étudier et de bonnes heures de sommeil. Les horaires de travail doivent être ajustés afin de permettre aux employés, en âge de fréquenter l'école, une préparation suffisante.

Par ce que l'élève est au cœur de notre avenir, ensemble, offrons-lui un environnement favorable à la réussite.

-30-

Source : Direction générale  
Commission scolaire de la Baie-James  
(418) 748-7621 poste 2223



Parce que l'élève est au cœur de notre avenir.....